



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS LE 23 JUIN 2021

JEAN-MICHEL SERVANT, UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR FRANCE BOIS FORET

Le 23 juin 2021, l'Assemblée Générale de l'interprofession nationale a élu à l'unanimité son nouveau Président pour un mandat de trois ans.

Forestier privé, gérant d'un Groupement Forestier familial en Poitou-Charentes, Jean-Michel SERVANT a été administrateur d'un syndicat local de Fransylva. Il est administrateur du GDF79⁽¹⁾ et conseiller suppléant au Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) en Nouvelle-Aquitaine. Il fait également partie des fondateurs de FORINVEST Business Angels⁽²⁾.

Jean-Michel SERVANT a remercié les administrateurs pour leur confiance et salué le travail considérable accompli par Michel DRUILHE, son prédécesseur, particulièrement les avancées concrétisées par le plan de relance en faveur du reboisement, par la reconnaissance du rôle décarbonant de l'usage du bois dans la RE2020, et par le plan ambition bois construction 2030 partagé avec le CSF, FBIE et Fibois France.

Pour Jean-Michel SERVANT : « *la filière forêt-bois doit désormais accélérer sa modernisation et renforcer son unité, au sein de France Bois Forêt et au-delà, pour répondre aux multiples défis qu'elle a à relever : répondre à la demande croissante de bois, préserver et même augmenter la valeur ajoutée sur les territoires, renouveler à grande échelle les boisements fragilisés par le changement climatique et faire mieux connaître du public son rôle primordial.* »

Pour cela, Jean-Michel SERVANT compte sur l'implication de tous au service de ces objectifs communs.

Il sera entouré de deux Vice-Présidents, Jacques DUCERF (Fédération nationale du bois /FNB) et Dominique JARLIER (Fédération nationale des Communes Forestières /FNCOFOR).

Pour en savoir plus sur Jean-Michel SERVANT :

Ingénieur et consultant, Jean-Michel SERVANT a, depuis 2006, consacré son parcours professionnel à contribuer au développement de la filière forêt-bois nationale, sous l'angle technique et économique. Il a notamment animé la commission "Montage de Projets" du CIBE⁽³⁾ et réalisé pour l'ADEME plusieurs études (coûts d'investissement et d'exploitation des chaufferies collectives au bois, usage des granulés de bois dans le collectif...). Il a également réalisé avec une interprofession régionale une étude sur le



développement de l'usage des bois locaux dans la construction. Entré en 2012 à la Société Forestière de la CDC, en tant que directeur du Pôle Bois, il a continué à développer de nouveaux modèles. Il a ainsi conduit des études sectorielles ou thématiques (renouvellement forestier, valorisation des friches...) ; il a dirigé une activité d'exploitation forestière (SMCA⁽⁴⁾) ; il a développé des projets de territoire associant propriétaires, investisseurs et industriels cherchant à sécuriser dans la durée leur approvisionnement en bois de qualité ; il a structuré une offre de services autour de l'arbre en ville. Il a par ailleurs participé à la création des indices du CEEB⁽⁵⁾ sur le bois énergie et à l'indicateur du prix des ventes des bois sur pied en forêt privée⁽⁶⁾.

Polytechnicien, diplômé de l'École Nationale des Télécommunications de Bretagne, Jean-Michel SERVANT est membre de la Société des Experts Bois (SEB). Il est décoré de la Médaille de bronze de la Défense Nationale.

FRANCE BOIS FORET (FBF) est l'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois créée en 2004 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture en charge des forêts.

Elle est composée de 24 organisations professionnelles représentatives : propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, experts forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers, pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, professionnels de la première transformation et une grande partie de la seconde transformation du bois : scierie, rabotage, parquet massif, caisses industrielles, palettes, emballages légers en bois.

⁽¹⁾ Groupement de Développement Forestier des Deux-Sèvres ; les GDF appartiennent aux organismes de développement forestier, associations locales regroupant des propriétaires forestiers désireux d'améliorer leurs pratiques sylvicoles et de mener une gestion forestière plus dynamique

⁽²⁾ FORINVEST BA est un réseau de particuliers investisseurs initié par Fransylva et spécialisé dans le financement d'entreprises de la filière forêt-bois française

⁽³⁾ Comité Interprofessionnel du Bois Energie, association ayant pour champ d'intervention le chauffage collectif et industriel au bois (et aux autres biomasses lignocellulosiques), y compris la production combinée de chaleur et d'électricité, dans l'habitat et le tertiaire, les réseaux de chaleur et les entreprises industrielles

⁽⁴⁾ Société de Mobilisation des Chablis Aquitains, initialement créée après la tempête Klaus pour contribuer à la valorisation des chablis et au renouvellement de la forêt des landes de Gascogne

⁽⁵⁾ Centre d'Etudes de l'Economie du Bois, association agréée par un arrêté ministériel depuis le 29 octobre 2008 comme organisme professionnel reconnu pour l'observation des prix de l'industrie et des services

⁽⁶⁾ Indicateur réalisé par la Société Forestière de la CDC, en partenariat avec l'ASFFOR et Experts Forestiers de France, dans le cadre de l'Observatoire économique de l'interprofession nationale France Bois Forêt

**Sandra, Arnault & l'Équipe ADOCOM-RP – Service de Presse –
vous remercient de votre attention.**

Tél : 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr